

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2014

FACILITER L'EXERCICE, PAR LES ÉLUS LOCAUX, DE LEUR MANDAT - (N° 1725)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL13

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 3 BIS B

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'intention du gouvernement n'est-elle pas de faire des économies ?